

## RÉUSSIR LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE RISQUE DANS LE CONTEXTE BÂLE 3

### PROGRAMME

- ETAT DES LIEUX RÉGLEMENTAIRE (BÂLE 2 ET BÂLE 3)
- LES MISSIONS DE LA FILIÈRE RISQUES ET SA MISE EN ŒUVRE
  - Exigences réglementaires concernant la filière risque (CRD 2, CRD 3, CRDF 97-02)
    - Evaluer la conformité et la pertinence du dispositif de contrôle interne
    - Repositionner le contrôle dans les différents niveaux de l'entreprise
    - Améliorer l'efficacité des processus de contrôle
    - Installer le contrôle comme outil de management
  - Panorama des risques à circonscrire (crédit, financiers et opérationnel)
  - Démarche de création de la filière risque
    - Définition du périmètre, de l'organisation et de la gouvernance
    - Mise en place des processus, procédures et outils
    - Validation des principes d'animation et lancement de la filière
- MESURE ET GESTION DU RISQUE, FOCUS RISQUE DE CRÉDIT
  - Rappel du cadre réglementaire
  - Paramètres et fonctions de calcul pour le risque de crédit
  - Analyse du calcul du capital réglementaire en méthode standard
  - Mise en oeuvre des méthodes avancées
  - Conception des modèles internes
  - Architecture applicative
  - Insertion opérationnelle
  - Retour d'expérience sur l'homologation
  - Les contrôles à mettre en oeuvre pour la surveillance des risques de crédit
- LE BACK TESTING, DES MÉTHODES ET DES OUTILS INDISPENSABLES
  - Rappel de la réglementation
  - Rappel de la réglementation
  - Backtesting des paramètres bâlois
  - Backtesting de la VaR
  - Mise en place du backtesting
- LE STRESS TESTING, DE LA RÉGLEMENTATION À L'USAGE
  - Fonctions et utilités des exercices de stress-testing
  - Les liens entre backtesting, benchmarking et stress-testing
  - Organisation et démarche pour la réalisation des exercices
  - Cas pratiques pour le risque de crédit et le risque de taux
  - Le Stress-testing face à la crise
  - Focus sur les Guidelines GL32
- CONCLUSION

### DESCRIPTION

Depuis mai 2010, la mise en place d'un « Responsable de la filière risques » dans les établissements bancaires est exigée par le CRBF et ce, à l'heure des réformes renforçant les réglementations européennes en matière de surveillance et gouvernance des marchés financiers. Ainsi, les établissements doivent définir la nature des impacts sur les périmètres et rôles de chacun des acteurs de cette filière risques. Il faut renforcer les dispositifs existants et mettre à disposition de la filière des moyens suffisants en termes de personnel, de systèmes d'information et d'accès aux informations.

### OBJECTIFS

- Maîtriser les points-clés des réformes prudentielles en cours (exigences Bâle 2 et Bâle 3)
- Avoir une vue d'ensemble de la filière risques : rôle, missions, organisation
- Mettre en oeuvre une gestion optimisée du risque crédit
- Améliorer la gestion prudentielle en déployant un programme de stress testing efficient

### PUBLIC

- Direction Générale, Directeurs des risques,
- Contrôleurs internes, Chefs de projet, Responsables organisation, Responsables réglementaire
- Ingénieurs financiers, Audit, ALM

### NIVEAU

Avancé

### PRÉ-REQUIS

- Connaissance des risques financiers
- Connaissance de base des normes Bâle 2

### FORMATIONS ASSOCIÉES

- PREPAREZ-VOUS
  - Bâle II - Bâle III : Risque réglementaire
- ÉLARGISSEZ VOTRE CHAMP DE VISION
  - De Bâle 2 IRBA vers Bâle 3 : Nouvelles exigences en fonds propres

### FORMATEUR

Matthias Poirier

### DURÉE

2 jours

### FORMAT

journée/soirée

### PRIX

1 970€ HT